



Avis d'audience publique et de financement des participants

Le 17 août 2021

Réf. 2022-H-02

La CCSN tiendra une audience publique sur la demande de renouvellement de permis de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick pour la centrale nucléaire de Point Lepreau

La [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (CCSN) tiendra une audience publique en 2 parties le 26 janvier 2022 et les 4 et 5 mai 2022 pour examiner une demande de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) concernant le renouvellement, pour 25 ans, de son permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire de puissance pour la centrale nucléaire de Point Lepreau. Celle-ci est située sur les rives de la baie de Fundy, à environ 40 km à l'ouest de Saint John (Nouveau-Brunswick).

Le permis actuel d'Énergie NB, qui vient à échéance le 30 juin 2022, l'autorise à exploiter la centrale nucléaire de Point Lepreau, qui est conçu pour produire de l'électricité à l'aide d'un réacteur nucléaire et de l'équipement connexe.

Date (Partie 1) : 26 janvier 2022
Lieu : À déterminer (audience virtuelle par Zoom ou tenue dans la salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa, Ontario)
Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

Date (Partie 2) : 4 et 5 mai 2022
Lieu : À déterminer (au Nouveau-Brunswick, si possible, ou dans la salle des audiences publiques de la CCSN, et/ou audience virtuelle par Zoom)
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le Web et disponible sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#), la CCSN offre jusqu'à **100 000 \$** pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande d'Énergie NB et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant des interventions propres au sujet examiné. Les demandes de financement doivent indiquer clairement dans quelle mesure le mémoire proposé fournira à la Commission de l'information concernant directement la demande de renouvellement de permis d'Énergie NB. Veuillez noter que l'aide financière de 100 000 \$ sera

répartie entre tous les bénéficiaires admissibles. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN est le **15 octobre 2021**.

La demande de renouvellement de permis d'Énergie NB est affichée sur son [site Web](#). Le mémoire d'Énergie NB et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinées pendant l'audience seront disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat après le **23 décembre 2021**.

En vertu de l'article 19 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décisions sont invitées à présenter des commentaires sur la demande d'Énergie NB. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétariat de la Commission d'ici le **28 mars 2022** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284

Courriel : fpf@cnsccsn.gc.ca

Web : [Programme de financement des participants](#)

Pour des renseignements sur le processus d'audience publique de la Commission ou sur le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou encore pour demander des documents, veuillez communiquer avec :

Agente principale du tribunal, Secrétariat

Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)